



Section INDRE ET LOIRE

Compte-rendu CHSCT du 20 octobre 2016

Le CHSCT s'est réuni le 20 octobre dernier. Les principaux points abordés sont les suivants :

I – Actualité du médecin de prévention

Le médecin de prévention a indiqué qu'il allait participer pour la seconde fois à l'enquête Sumer (Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels), après son édition 2009-2010. Cette enquête consiste, dans le cadre de visites médicales obligatoires, à proposer à des agents tirés au hasard de répondre à un questionnaire anonymisé assez fourni sur leurs expositions aux risques professionnels. Les résultats de cette enquête sont agrégés au niveau ministériel, puis Fonction publique et, en dernier lieu par la Dares (direction statistique du ministère du travail), puisque cette enquête se déroule dans tout le monde du travail.

La CGT a demandé si des restitutions sont prévues au niveau ministériel et DGFIP, ce qui serait possible mais n'a pas été fait a priori lors de l'enquête précédente.

II – Aménagements des structures du réseau au 1er janvier 2017 - Plans des SIP Tours Sud-Est et Tours Nord-Ouest

Le problème principal se pose au SIP Tours Sud-Est, plus précisément avec la mise en place au 01/01/2017 d'un plateau recouvrement sur une surface de 115 m² pour 12 agents. Les agents ne souhaitant pas de cloisons sur ce plateau, les postes de travail seront séparés par des armoires basses. Pour la CGT, un plateau de cette dimension entraînera forcément des nuisances phoniques pour les agents, qui exercent une mission axée notamment sur le téléphone et des dossiers de recouvrement donc « sensibles ». La CGT renouvelle son souhait d'une étude phonique après l'arrivée des agents de Tours Banlieue Sud.

Sur proposition de l'assistante de prévention, cette étude devrait se dérouler en février/mars 2017.

III – Suivi des rapports de visites de l'ISST, le médecin de prévention , registre santé sécurité au travail et fiches de signalement

Ces points avaient été examinés en détail lors d'un groupe de travail préparatoire le 26 septembre. Deux sujets importants sont revenus à la discussion en séance plénière :

- l'aménagement du local régisseurs à Béranger

La cellule sécurité du Ministère a refusé l'ouverture entre le local régisseur et la caisse pour des raisons de sécurité. Et a stipulé que la Banque de France était en capacité de recevoir les régisseurs. Il a été demandé au service comptabilité de repenser à une nouvelle organisation, mais la Banque de France ne veut pas recevoir de personnes physiques avec des fonds. Il faudrait passer par un transporteur de fonds, avec un coût supplémentaire

Donc à ce jour, le sujet reste entier et les conditions de travail restent à l'identique...

- les fiches de signalement pour risques psycho-sociaux

En 2016, 50 % de ces fiches concernent la caisse de Champ Girault et sur le reste, quatre concernent la caisse de Tours Banlieue-Sud. À partir de ce constat, la discussion s'est engagée sur la situation de la caisse de Champ Girault, point que les organisations syndicales avaient fait inscrire à l'ordre du jour du CHSCT.

IV– Situation de la caisse de Champ Girault

La délégation CGT comprenait, à titre d'experte, une agente de la caisse de Champ Girault.

Un premier CHSCT avait examiné en octobre 2015 les risques psycho-sociaux inhérents à ce poste, liés entre autres, aux charges de travail malgré la rotation des agents tous les 15 jours mise en place, à l'ergonomie du poste, aux contraintes horaires, au caractère isolé et exposé du poste.

La situation de souffrance au travail des agents persiste cependant, car elles sont intimement liées à l'organisation du service. Les mesures prises récemment (pré-quittancement, nouveau logiciel pour la gestion des dossiers de surendettement) ne sont pas satisfaisantes :

- le pré-quittancement RAR/REC est confié actuellement et ponctuellement à des agents d'assiette qui ne maîtrisent pas cette fonction et il y a souvent redondance avec les tâches des agents de la caisse ;
- la gestion du surendettement par une caissière (rattachée au SIP Tours Sud-Est) pour les deux SIP de Tours pose problème et ce d'autant que la responsabilité du comptable persiste alors que la mission peut être effectuée par un agent dépendant d'un autre comptable. Un logiciel d'initiative locale est en cours de test pour la saisie des dossiers de surendettement. Enfin, il convient de prendre en compte également les RAR de Tours Banlieue Sud, qui sont transférés à Tours Nord-Ouest. Ce dernier SIP aura donc la responsabilité du suivi du surendettement.

La CGT a également rappelé que l'ouverture d'un second poste à la caisse est possible (le double guichet existant déjà), ce qui serait bénéfique pour optimiser les tâches, limiter l'isolement et améliorer la rapidité de la réception des usagers. Sachant qu'en période de moindre influence, le second peut effectuer des tâches de gestion sans remonter dans le service gestionnaire.

La direction poursuit sa réflexion sur deux axes : les conditions d'exercice de la mission et une étude approfondie avec l'arrivée des agents de Tours Banlieue Sud. Un protocole d'exercice de ces missions doit être envisagé sur :

- le champ de compétence,
- les tâches à exercer (exemple du surendettement.)
- réaffirmer des référents de proximité et hiérarchique,
- le rythme de travail et donc le nombre d'agents,
- les modalités en cas de sortie du site,
- tester diverses formes d'expérimentation du pré-quittancement,
- la gestion des flux physiques dans cet espace commun d'accueil du Champ Girault

Un point sera à nouveau fait au CHSCT du 16 décembre.

V– Exécution du PAP 2016

Il reste cinq actions non résolues (Parking Chinon, local régisseurs....)

Les autres actions sont résolues ou en cours de résolution.

VI – Déploiement de l'application MEMO

À partir du 01/01/2017, les agents des brigades départementales de vérification et du PCE devront obligatoirement utiliser un nouvel applicatif, MEMO, qui permet de mémoriser les opérations d'un contrôle fiscal externe à l'exclusion des examens de situation fiscale personnelle (ESFP)

MEMO comporte principalement :

- les caractéristiques de l'entreprise vérifiée ;
- les raisons pour lesquelles le contrôle est engagé ;
- un récapitulatif des investigations réalisées, qu'elles aient donné lieu ou non à rectification ;
- les conclusions du contrôle et les surveillances à exercer pour l'avenir.

La CGT a fait part de ses craintes que cet applicatif vienne augmenter de façon conséquente la saisie d'éléments de suivi des contrôles fiscaux externes, et soit donc chronophage pour les agents et les chefs de brigade.

À suivre...

VII – Budget du CHSCT

Les nouvelles décisions budgétaires sont les suivantes :

Stores intérieurs à enrouleur - Hall d'accueil – Tours Banlieue Sud
Remise à niveau du parking - Chinon
Maintenance défibrillateurs (3)
Électrodes pour défibrillateurs (3)
Stores comptabilité - Béranger
Fauteuils de travail (23) - Remplacement du parc usagé
Pose d'un oculus - Courrier Champ Girault
Siège "Assis-debout" (1) – Aménagement poste – Tours Banlieue Sud
Souris verticale 80° (2) - Tous sites

Restent 129,27 € à consommer sur le budget annuel.

VIII – Espace de dialogue au CDIF de Tours

Un «espace de dialogue» (EDD) a été mis en place au CDIF de Tours : l'EDD est un espace d'expression et d'échange qui doit permettre aux agents de s'exprimer sur leurs conditions de travail et sur l'organisation du travail et de proposer des pistes d'amélioration. Il est fondé sur le volontariat, l'anonymat des propos et la liberté de parole. Ces réunions sont animées par un binôme de «facilitateurs» interrégionaux (personnels de la DGFIP formés pour cette fonction) venant du Cher et de Vendée,

La première réunion a eu lieu le 17 octobre : sept agents se sont portés volontaires pour y participer pendant une demi-journée

Un compte-rendu, approuvé par les agents, a été adressé à la direction pour réponses. Ces dernières seront alors transmises aux agents : la direction a pour objectif la date du 17/11/2016 pour cette transmission.

Une seconde réunion de l'EDD sera alors convoquée pour que les agents en prennent connaissance. Ensuite, le CHSCT du 16 décembre examinera les réponses apportées.

IX– Questions diverses

La CGT a demandé ce qu'il en était de la mise en place du Centre de Services Communs SPL. Les services concernés sont dans le flou. Pour autant, les vacataires sont déjà recrutés. Donc la CGT propose que ce point soit mis à l'ordre du jour de la séance plénière du 16 décembre.

La CGT a également alerté la direction a appris sur la mise en place au CPS de l'outil de régulation des flux d'appels et de courriels « WORKSPACE ». Les agents font part d'une utilisation par la hiérarchie très intrusive et de leur ressenti d'être « fliqués » dans chaque moment de leur journée de travail et lors de leurs pauses.

La délégation CGT : Séverine Mandereau, Nathalie Vergez-Berthier, Laura Sanchez, Sylvain Gessier, Thierry Durin.